

PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE

AIDER LES ENFANTS À RECONNAÎTRE LES SITUATIONS DE MALTRAITANCE, À EN PARLER ET À TROUVER DE L'AIDE

L'ASSOCIATION

-  **L'antenne PACA de L'Enfant Bleu**, située à Aix-en-Provence, réunit une directrice juriste, deux psychologues et des bénévoles.
-  **Mission** : agir contre toutes les formes de maltraitance et accompagner les victimes et leurs proches.
-  Agrément Éducation nationale - Reconnue d'intérêt général

LE PROJET

Pour l'année scolaire 2026-2027, déployer un programme de **prévention** dans les écoles, centres de loisirs et clubs sportifs aixois, en associant les parents et les équipes éducatives.

Objectif : prévenir les maltraitements, favoriser la parole des enfants et permettre un repérage précoce des situations nécessitant une protection ou un accompagnement.



LES BÉNÉFICIAIRES

Les enfants des écoles, centres de loisirs et clubs sportifs aixois.
Parents et équipes éducatives associés au programme.
Objectif : sensibiliser un nombre d'enfants comparable à celui de l'année précédente.
Déjà **1 600 élèves sensibilisés en 2025-2026.**

LES ACTIONS



Des séances adaptées à l'âge

Émotions, respect du corps, violences et usages d'Internet, pour apprendre à reconnaître un danger et identifier les adultes à qui en parler.



Des adultes associés

Échanges avec les parents et les équipes éducatives avant et après les interventions.



Un accompagnement

Mobilisation des psychologues et juristes, en lien avec les structures concernées, pour les situations repérées.

VOTRE SOUTIEN

BUDGET DU PROJET : 9 000 €

Le soutien recherché vient compléter les financements du programme.

Il contribue à mobiliser les professionnels, préparer et réaliser les interventions et assurer le suivi des situations repérées.

Votre entreprise peut contribuer à tout ou partie de ce montant.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Un ancrage local

Agir pour les enfants du territoire et inscrire votre entreprise dans une démarche de responsabilité sociale.

Un bilan complet

Séances réalisées, structures participantes, enfants sensibilisés et retours des équipes éducatives, présentés de façon globale et anonymisée.

Un avantage fiscal

Réduction d'impôt de 60 %, dans les conditions et plafonds légaux, sous réserve de l'éligibilité de l'organisme bénéficiaire.

Contact

<https://www.aixenprovence.fr/Qui-veut-etre-mon-entreprise-partenaire>



Service des Associations & du Bénévolat
04 42 91 90 96 - sra@mairie-aixenprovence.fr